

# TD Assurance :

# Répercussions financières

Gerard McDonald  
Chef de la direction

Octobre 2019



# Rappel des faits

- Depuis plus de 60 ans, Ingénieurs Canada (IC) et TD Meloche Monnex Inc. (TDI) sont associés pour offrir un programme d'assurance collective habitation et automobile.
- En décembre 2017, Ingénieurs Canada a conclu avec TDI une entente d'assurance affinitaire renégociée qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Avant cette nouvelle entente, le revenu total représentait 1,6 % de la valeur totale des primes souscrites (VTPS) dont 19 % revenaient aux organismes de réglementation et 81 % à Ingénieurs Canada.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'entente a été modifiée de telle sorte que le revenu total est passé à 2,6 % de la VTPS, dont 51 % versés aux organismes de réglementation et 49 % à Ingénieurs Canada.

# Rappel des faits

- **APEGA** – Le 12 août, l'APEGA nous a avisés qu'elle se retirait du programme d'assurance affinitaire habitation et automobile de TDI à compter du 16 août.
- **Autres organismes participants**
  - Réunion d'urgence du conseil d'Ingénieurs Canada le vendredi 6 septembre 2019
  - Motion adoptée : *QUE le conseil d'Ingénieurs Canada autorise le chef de la direction à modifier les ententes d'assurance affinitaires TD avec les organismes de réglementation participants de manière à ce que le ratio de partage pour la distribution des paiements de commandite passe de 51/49 % (organisme de réglementation/Ingénieurs Canada) à 90/10 % pour toutes les nouvelles polices s'ajoutant au programme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.*
  - Le chef de la direction d'Ingénieurs Canada a révisé les ententes d'assurance affinitaire de tous les organismes de réglementation participants et, à ce jour, Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick, Engineers Nova Scotia, Engineers PEI, Engineers Yukon et PEGNL ont signé l'entente révisée.

# Obligations d'Ingénieurs Canada

Dans le cadre de son entente avec TDI, Ingénieurs Canada s'est engagé à s'acquitter des obligations suivantes :

- Promouvoir le programme auprès des membres des associations admissibles, conformément aux méthodes de marketing convenues;
- Faire tous les efforts possibles pour assurer le soutien du programme par les associations provinciales et territoriales qui y ont adhéré, ainsi qu'auprès de celles qui ne l'ont pas fait;
- Obtenir, chaque année, la confirmation écrite de l'entente de la part des associations admissibles;
- Payer les associations admissibles, conformément aux modalités de commandite convenues;
- Si une association souhaite modifier son consentement ou se retirer du programme, en informer immédiatement TDI et *prendre des mesures raisonnables pour réduire l'impact sur le programme.*

# Hypothèses des prévisions

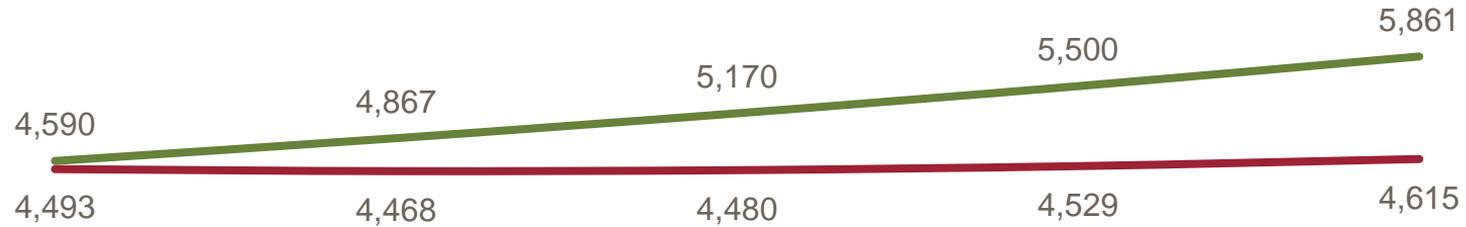
- Le retrait de l'APEGA signifie une réduction de 5 % des revenus de commandite provenant de cette association en 2020 et de 10 % par année par la suite.
- TDI prévoit une croissance annuelle du programme de 6 % dans toutes les autres zones de compétence.
- Le taux de rétention dans les autres zones de compétence est estimé par TDI à 95 %.
- La croissance future du programme est déterminée en fonction des estimations fournies par TDI.

# Analyse et projections

(en milliers de \$)

	2020	2021	2022	2023	2024
Projections tenant compte du retrait de l'APEGA :					
Commandite totale de l'APEGA	3 775,9	3 398,3	3 058,4	2 752,6	2 477,3
Commandite de tous les autres organismes de réglementation	5 393,1	5 739,8	6 124,4	6 550,8	7 023,5
Commandite totale reçue de TDI	9 169,0	9 138,1	9 182,8	9 303,4	9 500,8
Partie revenant à IC (100 % des commandites liées à l'APEGA, 49 % des autres associations)	5 134,6	6 210,8	6 059,4	5 962,5	5 918,8
Nouvelles <b>dépenses</b> pour promouvoir TDI en Alberta	641,8	1 733,1	1 559,8	1 403,8	1 263,4
Augmentation des revenus d'IC par rapport aux projections initiales	544,5	1 343,6	889,6	462,2	57,6
<b>Effet net du retrait de l'APEGA sur le budget d'IC</b>	<b>(97,4)</b>	<b>(389,6)</b>	<b>(670,2)</b>	<b>(941,6)</b>	<b>(1 205,8)</b>
<b>Effet net du partage 90/10 sur le budget d'IC</b>		<b>(9,6)</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(29,7)</b>	<b>(40,4)</b>
<b>Effet net total</b>	<b>(97,4)</b>	<b>(399,2)</b>	<b>(689,7)</b>	<b>(971,3)</b>	<b>(1 246,3)</b>

# Revenus nets prévus de TDI - IC (000)



2020

2021

2022

2023

2024

— Partie des revenus de TDI versée à IC avant les changements

— Partie des revenus de TDI versée à IC tenant compte du retrait de l'APEGA et du partage 90/10

# Prochaines étapes

- Ingénieurs Canada continuera de collaborer avec TDI pour atténuer les effets du retrait de l'APEGA.
- Le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques préparera des propositions pour répondre aux préoccupations concernant le financement à long terme.

**Merci de votre attention**

